

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 17 septembre à 19h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET.

Avaient donné pouvoir : Mesdames Marielle BANDELIER à Robert NATALE, Josette BESSE à Bernard LIAIS, Anissa BRIKH à Christian RAYOT,

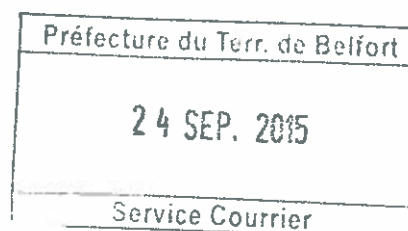
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeu di 10 septembre	Jeu di 10 septembre	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Sophie GUYON est désignée.

2015-06-03 – Budget du Service assainissement collectif- Décision Modificative n°2

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER



Il est proposé une décision modificative budgétaire dans le cadre du budget 2015 du service Assainissement.

Le paiement des prestations suivantes ont été imputé sur l'article 2031. Il convient de les déplacer à l'article 21532 :

- bureau d'études EVI, maîtrise d'œuvre assainissement sur Bretagne, 13 823 euros HT,
- SOCOTEC, mission suivi technique reprise génie civil de la STEP de Beaucourt, 600 euros HT,
- Bureau d'études SETIB, maîtrise d'œuvre assainissement sur Delle (Voinaie, Boulloche), 24 172 euros HT,
- SAS BEC2i, relevé topographique sur Delle (Voinaie, Boulloche), 4 378,60 euros HT

Ce mouvement est sans incidence budgétaire.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
D-21532	0	42 974 €	0	0
R-2031	0	0	0	42 974 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0	42 974 €	0	42 974 €
TOTAL GENERAL	42 974 €		42 974 €	

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°2 2015
Code INSEE	Assainissement Collectif (61303)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

écriture transfert du 20 au 21

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21532 : Réseau d'assainissement	0,00 €	42 974,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2031 : Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00 €	42 974,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	42 974,00 €	0,00 €	42 974,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	42 974,00 €	0,00 €	42 974,00 €
Total Général		42 974,00 €		42 974,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

- **d'approuver la Décision Modificative n°2 du budget 2015.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le **24 SEP. 2015**
Et publication ou notification le **24 SEP. 2015**

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

